Image not found or type unknown

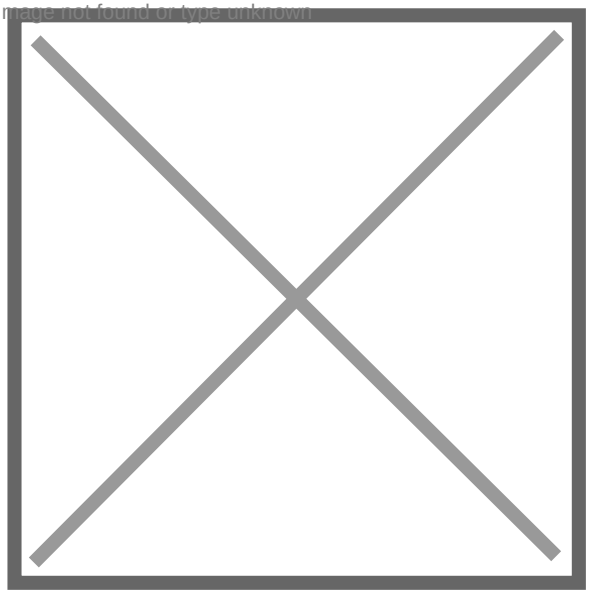

Proprio tarée/ Pas confiance sur ma caution/ Jai UN loyer impayé

Par **JJackie405**, le **10/05/2023** à **13:45**

Bonjour -

Je suis dans un 2 pieces meublés depuis + de 6 mois et la propriétaire m'a montré sa face cachée. Elle n'avait pas eu le temps de faire l'etat des lieux, et on l'a fait vite fait ensemble. Elle m'avait dit de noter et lui envoyer les choses qui n'allaient pas quand je les découvrirais. Ce que 'ai fait le lendremain et meme dans la journée ou j'ai emmenagé. Jusque la tout va bien. Elle s'est engagée a reparer le pommeau/barre de douche, le bvar ds le jardin, le volet velux/store, etc des petties choses mais importantes. Au fur et amesure elle s'est transformée (Genre bi-polaire ou Eilsheimer) et a retourné TOUT le scenario. Comme quoi c'est moi qui avait surement fait expres de "casser ci ou ca".. bref la mausvaise foie reincarner jen croyiais pas mes yeux. Elle m'a fait bloquer 7 RDVs, sur mon temps de travail et est venu "bidouiller" avec son copain.... ou juste "Regarder". Elle refuse d'acheter ou faire intervenir professionnel du coup a 5-6 reprises ca ne fonctionnait pas et tout est au meme point. Jai laissé tiomber car elle menvouie des 3-4 pages de mail hyper dans l'affect alors que j'ecris une ligne clairement "Merci de venir avec un professionnel pou le thermostat douche, plombier, acheter un nouveau velux car il ne focntionne pas, reparer les lamelles du bar, etc.) .... Du coup j'ai abandonné. Vu que je n'ai plus confiance en cette folle, et qu'elle a 2 mois de caution (2K) et que je guette au plus vite un nouvel appart (tres tres difficiel a trouver ds ma region) jje SAIS que ce nest pas LEGAL, mais pour me "proteger" moi et ne pas perdre de l'argent sur ma caution, il y a 1 mois de loyer que je n'ai pas payé... et j'essaie de gagner du temps. Or elle m'a fait 2 relances deja en prevenant celui qui sest porté caution (Qui est de mon coté et qui me comprend). Je ne veux pas voler quique ce soit, mais je veux pouvoir partir sans payer mon dernier loyer si je trouve un appart, et pas qu'elle me retienne quoique ce soit sur les

1000 restants ca l'appart est impec, mais vu la folle totale de mauvauise foie elle serait capable de me deduire des choses et je ne peux plus mentalement vivre l'affrontement... et vous savez tous que ca va etre une tannée de se battre avec elle si elle decide de garder 300 ou 500 ou 600 eurso que sais je sur ma caution.

Qu'est ce que je risque ? Comment faire ? Je ne peux plus etre perdante face a autant de mauvaise foie et je suis ds une region ou les proprietaires ont vrt tres mauvaise reputation et abuse enormement. Je tiens a preciser qu'elle a aussi une agence de loc. C'est la proprio et directrice de l'agence (Son agence a son ex mari).

Par **JJackie405**, le **10/05/2023** à **22:52**

a t elle le droit de m’avoir pris 2 mois de caution ? Et puis je - meme si j’imagine bien que ce n’est pas légal- lui dire de garder un des 2 mois de caution en guise de mon loyer vu que “j’ai du mal à payer” et qu’il
lui restera de toute manière un moisi entre les mains…. ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés